

**ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2013	PCDR classique <del>PDR 2000-2006</del> <del>Phasing out objectif 1 2000-2006</del> <del>PwDR 2007-2013<sup>1</sup></del> <del>PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4</del>	4.6.1 : Achat de la maison (forestière) et l'aménagement d'une maison de village à Holzheim avec deux logements tremplins	995.007,01€	21.05.2019

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué <sup>2</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Locations 2023	Montant annuel	10.800,00€
	Frais courants	Montant annuel	2.200,00 €
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Assurance	Montant annuel	658,00 €
	Electricité	Montant annuel	1.069,00 €

<sup>1</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

<sup>2</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	<b>Eau</b>	Montant annuel	<b>455,63 €</b>
	<b>Gaz</b>	Montant annuel	<b>2.248,48 €</b>
	<b>Assurance photovoltaïque</b>	Montant annuel	<b>151,00 €</b>
<b>Bénéfices<sup>3</sup> = recettes moins charges</b>		Montant annuel	<b>8.427,99 €</b>
<b>Réaffectation des bénéfices</b>	<b>La Commune s'engage de réinvestir les bénéfices dans le cadre des actions du PCDR. La déclaration sur l'honneur est joint au rapport et le tableau comptable peut être consulté à l'administration communale.</b>		

---

<sup>3</sup> En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>4</sup>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	<p><b>Réunions de l'association :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conseil d'administration :</b> 9x (03/01/23,25/04/2023,02/05/2023/22/05/2023/07/08/2023, 14/09/2023/09/10/2023,13/10/23,09/12/23)</li> <li>• <b>Assemblée générale :</b> 1x (04/03/23)</li> </ul> <p><b>Sport :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cours Taiji :</b> 6x (01/07/2023, 08/07/23, 22/07/2023, 29/07/2023, 05/08/2023, 12/08/23)</li> <li>• <b>Qi Gong :</b> 18x (01/07/2023, 08/07/23, 22/07/2023, 29/07/2023, 05/08/2023, 12/08/23, 07/09/23, 14/09/2023,19/09/23,28/09/23,12/10/23,19/10/23,26/10/23,09/11/23,16/11/2023,23/11/23,30/11/23,07/12/23)</li> </ul> <p><b>Fêtes au village :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Fête du village « Döppesfest » 1x (26/11/2023),</li> <li>• Soirée spaghetti 1x (25/02/2022)</li> <li>• « Donatusprozession » (nous accueillons le pèlerinage en l'honneur de Saint Donat) 1x 25/06/2023</li> <li>• Randonnée pédestre 1x (27/08/2023)</li> <li>• Burgfeier : 1x (25/02/23)</li> </ul> <p><b>Divers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite d'une délégation d'agriculture du Baden Württemberg</li> <li>• Groupe de travail ÖKLE</li> <li>• Présentation de l'analyse « Petites villages »</li> </ul> <p><b>Fêtes (familiale ou d'entreprise) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 16x (6/01/2023, 11/03/2023, 25/03/2023 ,23/04/2023 ,06/05/2023, 18/05/2023 ,20/05/2023, 28/05/2023 ,08/07/2023, 02/09/2023, 16/09/2023, 22/09/23,29/09/23,14/10/23,09/12/23,26/12/23)</li> </ul>

<sup>4</sup> A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	<b>néant</b>

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2014	PCDR classique <del>PDR 2000-2006</del> <del>Phasing out objectif 1 2000-2006</del> <del>PwDR 2007-2013<sup>5</sup></del> <del>PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4</del>	4.6.2 : Transformation d'un ancien dépôt de pompes à incendie en lieu de rencontre à Hünningen	232.255,98€	05.11.2019

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
<b>Si le patrimoine est loué<sup>6</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Locations 2023	Montant annuel	5.018,50€
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Assurances	Montant annuel	452,96 €
	Electricité	Montant annuel	439,86 €
	Eau	Montant annuel	142,80 €

<sup>5</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

<sup>6</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	<b>Banque</b>	Montant annuel	<b>24,00 €</b>
	<b>Autres</b>	Montant annuel	<b>684,79 €</b>
	<b>Investitions</b>	Montant annuel	<b>64, 95 €</b>
Bénéfices <sup>7</sup> = recettes moins charges		Montant annuel	<b>3.208,81 €</b>
<b>Réaffectation des bénéfices</b>	<b>La Commune s'engage de réinvestir les bénéfices dans le cadre des actions du PCDR. La déclaration sur l'honneur est joint au rapport et le tableau comptable peut être consulté à l'administration communale.</b>		

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>8</sup></b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	<b>Événements 2023 : 103</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Assemblées/réunions : 64</b></li> <li>• <b>Fêtes (familiale et d'association) : 19</b></li> <li>• <b>Groupes de travail « histoire » : 6</b></li> <li>• <b>Séminaires (5 jours) : 14 journées</b></li> </ul> <b>Environ 1494 visiteurs lors des 103 événements</b>

<sup>7</sup> En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

<sup>8</sup> A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	<p><b>Le « Spritzenhaus » joue pleinement son rôle de lieu de rencontre social dans le village après la fermeture du bar du village. Il est un point de repère pour les jeunes, de nombreuses associations, des familles (avec leurs fêtes), mais aussi pour des séminaires professionnels. La demande a toutefois profité cette année des activités particulières de deux associations du village qui, pour cette raison, ont utilisé le « Spritzenhaus » de manière exceptionnelle.</b></p>
------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2014	PCDR classique <del>PDR 2000-2006</del> <del>Phasing out objectif 1 2000-2006</del> <del>PwDR 2007-2013<sup>9</sup></del> <del>PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4</del>	3.7.3. : Aménagement de la place de village à Manderfeld	281.860,00€	13.11.2018

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué <sup>10</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Montant annuel	
		Montant annuel	
		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine		Montant annuel	
		Montant annuel	
		Montant annuel	
		Montant annuel	

<sup>9</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

<sup>10</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices <sup>11</sup> = recettes moins charges		Montant annuel
<b>Réaffectation des bénéfices</b>	<b>Augmentation de l'attractivité du centre de village</b> - Départs de randonnées - Kermesse : 17/09/2023 – 19/09/2023 - Marché de Noël le samedi 02/12/2023 - Concerts le 30/04 et 21/06	

Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>12</sup>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Néant
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

<sup>11</sup> En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

<sup>12</sup> A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

## ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Veillez trouver le rapport détaillé de la CLDR en annexe (nommé « Tätigkeitsbericht 2023 »)

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR <sup>13</sup>	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur <sup>14</sup>
2007	2007	31.08.2022	06.07.2023
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée <sup>15</sup>	19.01.2023	Nombre de présents	22 personnes (+ 11 procurations)
	13.06.2023		19 personnes (+ 13 procurations)
	06.09.2023		20 personnes (+ 8 procurations)
	10.10.2023		19 personnes (+ 10 procurations)
	23.11.2023		11 personnes
	30.11.2023		11 personnes
<b>Réflexion sur l'opération de développement rural</b>			
	<p>Elaboration d'un nouveau PCDR : approbation d'un ROI par la CLDR, définition des objectifs pour la commune, organisation de groupes de travail ouvertes à tous les habitants de la commune, analyse de la liste des projets, choix et élaboration des projets du PCDR avec deux groupes de travail concernant le thème des sentiers/ pistes cyclables.</p> <p>Les projets "Sentier de découverte des haies » et Dorftourismus « ont été poursuivis par la CLDR. Le chantier de la "Maison de village Büllingen" a démarré. Le projet définitif de la "Place du village" à Mürringen" a été introduit à la Région Wallonne.</p>		
<b>Propositions de projets à entreprendre</b>			
Numéro fiche-projet	4.6.3.		
Intitulé du projet	Büllingen: Construction d'une maison de village		

<sup>13</sup> Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

<sup>14</sup> Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

<sup>15</sup> Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Priorité du projet	1
<b>Calendrier d'exécution</b>	Chantier
Numéro fiche-projet	3.7.8.
Intitulé du projet	Mürringen : Achat de parcelles et aménagement du centre de village
Priorité du projet	3
<b>Calendrier d'exécution</b>	Projet définitif déposé à la Région wallonne